

Date de génération de ce justificatif : 05/02/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PARC AGRIVOLTAIQUE DE CASTEX – Constitution de société

Référence : L028930

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 3 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2024, il a été constitué la société suivante : Dénomination : PARC AGRIVOLTAIQUE DE CASTEX Forme : Société par Actions Simplifiée Objet : toutes opérations se rapportant au développement, au financement, à la construction, au raccordement, à la mise en service, à l'exploitation et à la cession de toute installation de production d'électricité à partir de l'énergie photovoltaïques sur la commune de Bourdalat, dans le département des Landes ; toutes opérations se rapportant aux énergies renouvelables, et comprenant, sans valeur limitative, le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la cession de toute installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ; – tout projet de production, soutirage et/ou stockage d'énergie à partir d'énergies renouvelables et/ ou de stockage batterie ; toutes opérations d'étude et de conception, de développement, de conduite de chantier, de réalisation et d'exécution, d'exploitation directe ou indirecte, de maintenance, de formation des hommes au maintien de l'entreprise pour les installations évoquées précédemment ou tous chantiers de toutes natures, ainsi que l'expertise pour le compte de tiers ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations ou projets pouvant se rattacher à son objet notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire. Siège social : Espace Entreprises Haut Blosne 34 rue Frédéric le Guyader 35200 RENNES Durée : 99 ans Capital souscrit : 5.000 euros Président : LOCOGEN, Société par Actions Simplifiée, sise Espace Entreprises Haut Blosne 34 rue Frédéric le Guyader 35200 RENNES, RCS RENNES 823 772 611 Commissaire aux Comptes : R2M Audit, Société par Actions Simplifiée sise 84 rue Maurice Béjart 34080 MONTPELLIER, RCS MONTPELLIER 814 844 718 Droit de vote : chaque action donne droit à une voix lors des décisions collectives Transmission des actions : les actions sont librement transmissibles entre les Associés, ou au profit de tout

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— affilié de l'Associé majoritaire. Toute autre cession d'actions est soumise à l'agrément, tel —
que prévu à l'article 11 des statuts La société sera immatriculée au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)